

**LOGEMENT COOPÉRATIF NATIONAL AUTOCHTONE INC. / NATIONAL INDIGENOUS  
COLLABORATIVE HOUSING INC.**

**APPEL DE CANDIDATURES : CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les candidatures pour siéger au conseil d'administration de Logement Coopératif National Autochtone Inc. (**NICHI**) sont officiellement acceptées.

Les personnes qualifiées et motivées à prendre part à la gouvernance de NICHI, la seule organisation nationale à but non lucratif du Canada consacrée au soutien du logement autochtone, sont invitées à se présenter à l'élection du conseil d'administration.

NICHI est à la recherche de candidates et candidats pour remplir six (6) postes d'administratrices ou administrateurs au sein du conseil d'administration.

Bien que toutes les candidatures soient acceptées, NICHI recherche plus particulièrement des personnes des régions suivantes :

- Yukon;
- Territoires du Nord-Ouest;
- Ontario;
- Les provinces atlantiques du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard ou de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le conseil d'administration recherche des personnes qui sont des figures notoires du secteur du logement autochtone et qui représentent les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis vivant en milieu urbain, rural et nordique afin de constituer un conseil d'administration inclusif et représentatif.

1) Si ce poste vous intéresse, veuillez soumettre les documents suivants à **Georgina Brass (secrétaire du conseil d'administration de NICHI)** à [info@nichihousing.com](mailto:info@nichihousing.com) :

- a) Une lettre d'appui de votre organisation;
- b) Une lettre d'intérêt dans laquelle vous vous présentez et expliquez pourquoi vous êtes éligible pour un poste d'administratrice ou d'administrateur au sein du conseil d'administration de NICHI;
- c) Votre biographie ou curriculum vitae;
- d) Une photo de votre visage en format numérique (.jpg ou .png);
- e) Un formulaire de candidature dûment rempli (voir ci-joint). Il faut pour cela qu'un membre actuel de NICHI soutienne votre candidature.

2) En vertu du règlement no 2025-1 de NICHI, il faut posséder les qualités suivantes pour pouvoir occuper ce poste :

- a) Être Autochtone, c'est-à-dire être membre des Premières Nations (y compris avoir le statut d'Indien inscrit en vertu de la *Loi sur les Indiens* [Canada] ou s'identifier comme Indien non inscrit) ou d'une communauté inuite ou métisse, ou être bénéficiaire d'un accord sur les revendications territoriales visé par l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982* (Canada);
- b) avoir au moins dix-huit (18) ans;
- c) ne pas avoir le statut de failli;
- d) ne pas être une personne qui a été jugée incapable de gérer des biens en vertu d'une loi applicable;
- e) ne pas être une personne déclarée inapte par un tribunal au Canada ou à l'étranger.

3) **Date limite de dépôt des candidatures : le 31 juillet 2026 à 15 h HE. Passé ce délai, aucune candidature ne sera acceptée.**

Les personnes élues exerceront un mandat complet de trois (3) ans (sous réserve de l'approbation du conseil d'administration) et sont autorisées à exercer au maximum deux (2) mandats complets consécutifs (après quoi elles doivent cesser de siéger pendant au moins 11 mois avant de briguer un nouveau mandat). Une vérification de leurs antécédents sera également effectuée, conformément à la politique de NICHI. Les personnes qui postulent doivent tenir compte de la durée du mandat (trois ans) et du fait que l'engagement peut s'avérer plus long.

À noter : Le conseil d'administration se réserve le droit de refuser, à son entière discrétion, la candidature ou la mise en candidature d'une personne pour quelque raison que ce soit.

Veuillez consulter le site <https://nichi.ca/fr/a-propos/> pour obtenir plus d'information et consulter la liste des administratrices et administrateurs actuels de NICHI.

**LOGEMENT COOPÉRATIF NATIONAL AUTOCHTONE INC. / NATIONAL INDIGENOUS  
COLLABORATIVE HOUSING INC.  
(NICHl)**

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATRICE/D'ADMINISTRATEUR**

*Veillez remplir ce formulaire et le retourner par courriel, accompagné des documents justificatifs requis, à l'attention de Georgina Brass (secrétaire du conseil d'administration de NICHl) à [info@nichihousing.com](mailto:info@nichihousing.com) au plus tard le 31 juillet 2026 à 15 h HE.*

**RENSEIGNEMENTS SUR LA CANDIDATE OU LE CANDIDAT**

Nom :	
Organisation :	
Courriel :	
Titre/profession :	
Adresse postale :	
Téléphone :	

**Je confirme que :**

- Je suis Autochtone, c'est-à-dire membre des Premières Nations (y compris les personnes ayant le statut d'Indiens inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens* [Canada] ou qui s'identifient comme Indiens non inscrits) ou d'une communauté inuite ou métisse, ou bénéficiaire d'un accord sur les revendications territoriales visé par l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982 (Canada)*;
- J'ai au moins dix-huit (18) ans;
- Je ne suis pas une personne ayant le statut de failli;
- Je ne suis pas une personne qui a été jugée incapable de gérer des biens en vertu d'une loi applicable;
- Je ne suis pas une personne qui a été déclarée inapte par un tribunal au Canada ou ailleurs.

**RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE PROPOSANT LA CANDIDATURE**

Nom :
Courriel :
Membre de NICHl? Oui/Non [Encerclez la réponse]

## DOCUMENTS À JOINDRE

- Une lettre d'appui de mon organisation
- Une lettre d'intérêt expliquant qui je suis et pourquoi je me présente à ce poste
- Ma biographie ou mon curriculum vitae
- Une photo de moi (un portrait au format .jpg ou .png)

Je, soussigné(e), confirme par la présente ma volonté de me présenter à l'élection du conseil d'administration de NICHI. Je confirme en outre que les renseignements que j'ai fournis dans le présent formulaire de candidature et dans les documents annexes sont complets et exacts.

Signé ce \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 2026.

---

Signature

---

Nom

---

### RAPPEL DES DATES IMPORTANTES

**Date limite de dépôt des candidatures :** 31 juillet 2026 à 15 h HE

**Date de l'assemblée générale annuelle :** 29 septembre 2026

---